

La Formation Continue de l'UBO au service des élus du Finistère : bientôt 3 années d'activité

Agréé en avril 2008 par le Ministère de l'Intérieur, le Service de Formation Continue de l'Université de Bretagne Occidentale, grâce à un partenariat actif avec l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT Bretagne, a accueilli, après bientôt 3 années d'exercice, plus de 2 600 élus dans ses modules de formation.

Il est vrai que la formation des élus locaux est un droit reconnu par l'Article L.2123-12 du CGCT précisant que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Ce droit est également reconnu pour tous les membres des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des communautés de communes.

Les élus finistériens en ont donc largement profité avec satisfaction visiblement, même si les effectifs tendent à se stabiliser 3 années après les élections municipales. Les thèmes très demandés sont en lien avec l'Urbanisme et la Communication.

Depuis octobre 2010, nos modules sont accessibles aux élus et cadres territoriaux des départements du Morbihan et des Côtes d'Armor.



FORMATION
DES ÉLUS
LOCAUX

Des thèmes très variés

Depuis 3 ans, les thèmes abordés lors des sessions de formation sont très variés :

- Gestion des ressources humaines
- Finances locales et marchés publics
- Urbanisme : PLU, ZAC, financement du logement, loi littoral, urbanisme commercial...
- Politiques publiques sur les grands thèmes : développement durable, enfance, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées, culture...
- Institution : réformes et collectivités territoriales
- Communication : prise de parole en public, animation de réunion, gestion des conflits...

et de nombreux autres thèmes encore.

La réalisation des formations au plus près de votre territoire

Quimper, Fouesnant, Plourin Lès Morlaix, St Martin des Champs, Lesneven, Ploudaniel, Plabennec, Brest... sont autant de lieux choisis pour la réalisation des actions de formation et ce afin que les déplacements des élus soient (au mieux !) minimisés.



«J'ai utilisé le service formation mis en place par l'UBO, l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT de Bretagne parce que le programme des formations est adapté aux besoins des élus.

Les thématiques proposées sont des thématiques d'actualité qui intéressent les élus. Les nombreuses réformes touchant les collectivités territoriales imposent aux élus de se former. La

formation nous permet aussi de rencontrer d'autres élus sur des territoires voisins ou plus éloignés et les échanges entre territoires sont riches, ils facilitent notre prise de décision.

Le service de formation fait le choix d'intervenants de qualité, avec tantôt des universitaires qui ont une parfaite maîtrise des aspects réglementaires, tantôt des responsables de collectivité qui ont expérimenté le sujet dans leur collectivité, ou les deux.

Mais le temps nous manque souvent et le temps consacré à la formation est malheureusement trop court. Pourtant, prendre du temps pour se former devient aujourd'hui indispensable.»

Cécile NAY
Maire de Gouézec

«Élue lors des élections municipales de 2008, Maire-Adjointe aux finances, au personnel et à l'administration générale, j'ai vivement apprécié la mise en place de formations ciblées.

Après avoir suivi une formation intitulée : «S'initier aux finances locales», le 18 juin 2009, l'UBO m'a proposé une journée sur : «Élaborer un budget de A à Z». Les 21 novembre et 12 décembre 2009, j'ai participé au thème : «Prendre la parole en public».

A mon avis, il est essentiel de se former lorsqu'on accepte une responsabilité au sein d'une municipalité. C'est un domaine extrêmement vaste où tout est à découvrir le plus rapidement possible pour une meilleure efficacité.

Ces formations que j'ai suivies correspondent tout à fait à mes attentes. Les formateurs y sont très pédagogues et au service des élus. Le dossier fourni à l'issue du stage est primordial pour la révision des cours !

Je vous encourage donc à continuer ces formations et à inciter le maximum d'élus à profiter de tant de connaissances mises à leur disposition.

Merci encore.»

Christine Bargain
Maire-Adjointe à Pont L'Abbé (29120)

Dans vos Communes ou Communautés de Communes, pensez aux formations sur mesure

Depuis avril 2008, de nombreuses communes ou EPCI ont fait appel au Service de formation des élus pour mettre en place des modules sur mesure, réalisés dans vos locaux. Tous les thèmes traités dans notre catalogue peuvent bien entendu être mis en place dans vos communes mais nous travaillons également sur des thèmes plus pointus, plus proches parfois de vos préoccupations de territoires et de vos projets à court et moyen termes.

Quelques exemples de thèmes traités : finances communales, création d'une piscine municipale, création d'un sentier piétonnier, relations usagers/service public, les normes agricoles, ...

N'hésitez pas à venir vers nous.

La formation des élus de la Communauté de Communes du Pays des Abers : une préoccupation majeure tout au long de ce premier mandat



«Dès septembre 2008, soucieux d'apporter aux nouveaux élus les connaissances indispensables à une meilleure compréhension et gestion des dossiers communaux, nous avons décidé de mettre en place des actions de formation à destination des élus de la commune de Plabennec.

Ces modules, construits sur mesure avec l'UBO, ont trouvé rapidement un écho très favorable et ont été proposés, tout d'abord sur le canton puis, en fonction du thème, sur l'ensemble de la CCPA, à une population élargie d'élus.

Du statut de l'élu en passant par les finances locales, l'urbanisme, la communication, la jeunesse, les personnes âgées, la création d'une piscine municipale, la politique agricole, la politique culturelle... et bientôt l'architecture, les formations mises en place ont, sur certains thèmes, renforcé les acquis des élus et sur d'autres, plus novateurs, apporté de nouvelles connaissances indispensables à une meilleure compréhension des dossiers et à une meilleure prise de décision.

Les formations sur mesure ont l'avantage de répondre précisément aux préoccupations de la commune ou de l'EPCI, le projet n'étant validé et réalisé que lorsque le commanditaire est parfaitement d'accord sur le contenu et les modalités proposés».

Jean-Luc Bleunven
Maire de Plabennec

Découverte du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience

La VAE au service du parcours professionnel et social de l'élu.

L'activité d'élu local peut amener la personne à s'éloigner de son premier métier sur la durée de son mandat et lui faire perdre de ses compétences métier.

En parallèle, l'expérience d'élu local est un temps d'acquisition de véritables compétences et connaissances, souvent transposables dans la vie professionnelle et qui méritent d'être valorisées. La Validation des Acquis de l'Expérience peut apporter une réponse à cette problématique en permettant une reconnaissance de cet investissement par l'obtention d'un diplôme.

Atelier gratuit de découverte du dispositif de VAE : mesurer la diversité des acquis, initier une réflexion personnelle.

Mardi 15 mars 2011 Pôle Universitaire de Quimper 10h30 / 12h30
ou

Samedi 19 mars 2011 SUFCEP UBO Brest 10h/12h

Bulletin d'inscription sur le site de la formation des élus.



Formation UBO - Photo CDG 29

Le calendrier jusqu'à fin juin 2011

● Marché public en pratique : actualités	Samedi 26 mars à Plabennec (matin)
● Servitudes de passage et sentiers littoraux	Samedi 2 avril à Plabennec (matin)
● Autorisations d'urbanisme en pratique	Lundi 23 mai et lundi 6 juin à Quimper (soir)
● Outils de financement de l'urbanisme	Jeudi 17 mars à Quimper (journée)
● Lotissement d'habitation	Samedi 26 mars à Quimper (matin)
● Urbanisme opérationnel de partenariat	Lundi 18 avril à Brest (soir)
● Financement du logement	Mardi 15 et mardi 22 mars à Lesneven (soir)
● Urbanisme commercial	Jeudi 31 mars à Quimper (matin)
● Le BIO en restauration scolaire et collective	Lundi 16 mai à Brest (après-midi)
● Projet éducatif local, adolescents, espaces d'accueil	Mardi 5 avril à Brest (après-midi)
● Projet culturel et développement local	Jeudi 19 mai à Quimper (soir)
● Connaissance et rôle du tribunal administratif auprès des collectivités locales	Mardi 10 mai à Brest (soir)
● Pilotage de réunion	Jeudi 14 avril à Quimper (journée)
● Gestion de projet	Jeudi 21 avril et jeudi 12 mai à Quimper (2 journées)

Une équipe à votre disposition

Mikaëlle Roudaut-Cadiou, Conseillère Formation et Responsable de la formation des élus et **Isabelle Guillaudeux**, Assistante Formation sont à votre disposition les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi pour répondre à vos questions et mettre en place avec vous de nouveaux projets de formation sur mesure.

Nos coordonnées : 02 98 01 67 76 ou formations-elus29@univ-brest.fr

Un site à votre disposition sur lequel vous trouverez toutes les informations et bulletins d'inscription : www.univ-brest.fr/formations-elus29

Une adresse : Service Universitaire de Formation Continue UBO, 20 avenue le Gorgeu à Brest.